

COMMUNE de Chazemais

Réunion du 26 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt six novembre à dix huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazemais, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel TABUTIN.

Date de convocation : 18/11/2014

Etaient Présents : Christian CROMARIAS - Dominique GIBERT - Xavier KURAST - Françoise LAFAYE - Christophe LECLERC - Maurice SAUDOIS - Michel TABUTIN - Lionnel THOMAS, formant la majorité des membres en exercice

Etaient excusées : Anyta CHEMINOT - Stéphanie GUYONNET

M. GIBERT Dominique a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°63/2014

Révision des tarifs de mise à disposition de la salle polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2015

Considérant que les tarifs en vigueur avaient été fixés en 2004, le Conseil Municipal de CHAZEMAIS, après en avoir délibéré,

Décide de réviser les tarifs concernant la mise à disposition de la salle polyvalente, à compter du 1^{er} janvier 2015, conformément au tableau suivant :

		HABITANTS DE CHAZEMAIS		PERSONNES DOMICILIÉES HORS COMMUNE	
		1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS
Réunions ou Assemblées	Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	GRATUIT	GRATUIT	115 €	140 €
	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	GRATUIT	GRATUIT	140 €	170 €
Manifestations à but lucratif	Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	60 €	70 €	195 €	280 €
	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	75 €	95 €	220 €	310 €
Fêtes ou Cérémonies	Du 1 ^{er} mai au 30 septembre	100 €	120 €	195 €	255 €
	Du 1 ^{er} octobre au 30 avril	120 €	150 €	220 €	285 €

Un chèque d'acompte (appelé « caution ») de 80 euros sera demandé au loueur dès la confirmation de la réservation.

ADOPTE à l'unanimité la délibération.

Pour copie conforme.
CHAZEMAIS, le 27 novembre 2014
Le Maire, Michel TABUTIN

